

Le vieillissement de la population est le principal défi des 20 prochaines années. Pour négocier la transition démographique qui nous attend il est urgent de :

- Créer un institut national du vieillissement pour fédérer les toutes structures et instances existant dans le champ du vieillissement
- Mettre en un place un plan de lutte contre l'âgisme pour changer le regard sur le vieillissement
- Elaborer une véritable politique publique à destination des proches aidants
- Inclure les actions de prévention dans tous les domaines afin de permettre à chacun de bien vieillir en santé et en autonomie
- Rendre les métiers du grand âge attractifs
- Faire reconnaître les actes de Télémédecine en gériatrie en EHPAD comme pour les autres spécialités
- Identifier spécifiquement des Infirmières en Pratique Avancée en gériatrie
- Sanctuariser les Missions des Médecins coordonnateurs en EHPAD
- Dimensionner correctement le temps de soins nécessaire en EHPAD en sus des missions de coordination
- Mettre en place une tarification hospitalière non pas à l'activité mais à la qualité (la survenue d'une dénutrition ou d'une escarre valorise financièrement le séjour hospitalier et pénalise de fait les services où leur prévention est efficace... En EHPAD, la prévention de la dépendance n'est pas incluse dans le financement du séjour alors que son apparition ou son aggravation l'est)
- Elaborer une Loi grand âge

Le grand âge est notre avenir, nous devons en prendre soin dès maintenant par une politique ambitieuse!